



1 rue du Mont de l'église
67620 SOUFFLENHEIM
Tél.: 03 88 86 60 92
ce.0672666j@ac-strasbourg.fr

Personnes présentes :

Mme KLOTZ, Directrice
Mmes MAS, MEDER, FORTMANN, SEIBERT, ILIEV, BOUR, FALCK, BILLMANN, VIX, CHAST, MULLER, WALTER, ORTOLAN, ROHE, ZAKEL, GEISSERT & Mrs WALTER, BALDUCCI, FINCK, Enseignants.
Mme CHABBOUH, Psychologue scolaire
Mme GLAS, STEIN & UHRIG, ATSEM
Mme SCHROEDER, Intervenante en religion
Mme Mireille HAASSER, Adjointe du Maire
Mme Barbara RICHERT, Responsable périscolaire
Mme MONNIN, Directrice de l'école maternelle Prévert
Mmes GROSS, GUNDUZ, HEMMERLE, OFFNER, ZARAC, BENTZ, BREGER, RINCKEL, CHATEAUROUX, FERRARI, FUHRMANN, MULLER, FEVER, & Mrs AHMED-YAHIA, BARTH, EBERLIN, FIORE, SPITZ, BOQUE, BENTZ, HUGUIN, LE TOURNEUR, Parents d'élèves

Personnes excusées :

Mr Franck ARDOUIN, IEN Strasbourg 7
Mme IGEL, enseignante
Mmes BOOS & CUNY, Intervenantes en religion
Mr Camille SCHEYDECKER, Maire de Soufflenheim
Mr VOILQUIN, Directeur des services techniques de Soufflenheim

Madame KLOTZ ouvre le conseil d'école à 18h30. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Un tour de table est organisé afin de faire connaissance des personnes présentes.

Mme FORTMANN est désignée secrétaire de séance. Mme KLOTZ propose à Mr Boqué, FCPE et à Mr Eberlin, APEPA, de valider conjointement le compte-rendu du conseil d'école avant diffusion. Ce qui est accepté.

La présidente du conseil entame l'ordre du jour.

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

- Participation : 613 inscrits & 395 votants Taux de participation: 64,44%
- Résultats : 49 bulletins nuls ou blancs & 346 suffrages exprimés : 283 APEPA & 63 FCPE
14 sièges attribués à l'APEPA & 3 sièges attribués à la FCPE
- Sont nommés représentants de parents d'élève au conseil d'école pour l'année scolaire 2015/2016 :

Pour l'APEPA, les titulaires sont : BARTH Francis, BENTZ Magalie, BREGER Céline, EBERLIN Lionel, FIORE Stéphane, FUHRMANN Audrey, GROSS Marielle, GUNDUZ Joëlle, HEMMERLE Valérie, KAUFMANN Éric, OFFNER Céline, RINCKEL Virginie, SPITZ Stéphane, ZARAC Cathy. Les suppléants sont : STUMPF Nathalie, BENTZ Pascal, VETTER Angélique, AHMED-YAHIA Farid, FIORE Emilie, FUHRMANN Dominique, HILPERT Cindy, EICHWALD Céline, KLECK Adeline, FEVER Vanessa, HUGUIN Jacky, HEINRICH Tania, ZIMMER Natacha, LE TOURNEUR Pascal.

Pour le FCPE, les titulaires sont : BOQUE Philippe, CHATEAUROUX Christelle, FERRARI Yola. Les suppléants sont : MULLER Muriel, CHATEAUROUX Alexandre, GONORD Angélique.

Mme KLOTZ félicite l'ensemble des parents élus, elle les remercie pour la mise sous enveloppe, pour la tenue du bureau de vote ainsi que pour le dépouillement.

La présidente, énonce les principales missions des représentants de parents d'élèves :

- Ils ont une voix délibérative au sein du conseil d'école (le nombre de voix est limité à 17, nombre de parents titulaires).
- Ils peuvent donner leur avis ou faire des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur la vie de l'école.
- Ils ont un rôle d'interlocuteur privilégié avec les parents d'élèves.
- Ils sont garants d'échanges constructifs entre les parents et l'équipe pédagogique.

2. Intervention de la mairie

Avant d'aborder les points en lien avec la Mairie, Mme KLOTZ, au nom de l'équipe enseignante, remercie vivement l'investissement de la Mairie pour l'ensemble des travaux effectués durant les congés d'été et de la Toussaint. Elle remercie personnellement Mme HAASSER pour sa disponibilité et sa réactivité et ce, pour le bien des élèves et du personnels des écoles.

La présidente remercie également Mr Voilquin pour le suivi régulier des travaux au sein de l'école.

L'ensemble des travaux effectués dans les écoles sont très bien représentés photographiquement dans le magazine l'Appariteur. A l'école Maternelle, la maisonnette extérieure a été achevée (mise en peinture et installation du banc intérieur), Le marquage au sol dans la cour a été refait et chaque classe a été équipée de chauffe-eau. A l'école élémentaire, une rampe d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été installée au niveau du bâtiment 3, la classe de Mr Walter a été repeinte, une nouvelle salle de classe au bâtiment 1 a été mise en

fonction pour Mmes Bour et Iliev, le sanitaire, dans ce même bâtiment, a été mis aux normes, les 2 préaux de l'école ont été repeints, le marquage au sol a été refait et les salles de classes de Mmes Walter & Falck et celle de Mr Walter ont été dotées d'un TBI.

L'équipe a bien conscience que l'ensemble des travaux n'est pas réalisable ni à court ni à moyen terme, mais elle en fait tout de même les demandes. A l'école maternelle, l'équipe souhaiterait, le réaménagement des couloirs de l'école, un nouveau photocopieur, des nouveaux mobiliers pour les classes, des stores extérieurs et la mise en peinture des salles de classe. A l'école élémentaire, les souhaits sont : l'installation d'un second panneau d'affichage au niveau de l'entrée des élèves, la mise en peinture des salles de classes, de nouveaux TBI, le changement de l'enrobé de la cour de récréation & le réaménagement de la salle de classe de Mme Ortolan

Madame Haasser précise qu'à l'école maternelle, la commission de sécurité est passée courant octobre, les normes changeant régulièrement, il est nécessaire de mettre aux normes les parties vitrées du couloir afin qu'elles soient coupe-feux. Concernant les photocopieurs, la mairie s'est vue proposer des devis avec 2 propositions (acquisition ou location), Une proposition sera faite dans les prochaines semaines afin qu'un budget soit voté. Les stores pour les salles de classes s'élèvent à 30000€. La réfection des salles de classes est plus facile à mettre en œuvre pendant les vacances d'hiver ou de printemps.

A l'école élémentaire, un panneau d'affichage va être budgétisé et sera fixé au mur. La peinture de la salle de classe de Mme Falck va être achevée pendant les petites vacances. Un nouveau TBI sera mis en place, on reste sur la régularité d'un nouveau TBI par an. Une entreprise passera très prochainement pour reboucher les nids de poule dans la cour. Concernant la classe de Mme Ortolan, les travaux de rénovation sont très importants, le budget pour cette demande est lourd et ces travaux demandent beaucoup de temps.

Pour information, Mme Haasser précise que l'installation des TBI a eu pour coût 10000€ et la rampe en inox au niveau du bâtiment 3 s'élève à 2000€.

3. Périscolaire/NAP

Mme RICHERT, directrice du périscolaire, précise que c'est un service associatif privé et que le périscolaire de Soufflenheim ne dépend pas de la commune. Ils accueillent une vingtaine d'enfants le matin, une centaine à la cantine et une quarantaine le soir. Le mercredi, les élèves sont à peu près à 30.

Les NAP ont été délégués à l'espace Amuzart, par la commune. Les Nap proposent différentes activités, anglais, tennis, chants, loisirs créatifs, box, self-défense, ... Ces activités sont suivies par 70 enfants et sont en lien avec le projet de territoire qui est axé sur la culture et le sport.

Les liens entre le périscolaire et l'école fonctionnent très bien, de même que la mutualisation des locaux.

Monsieur Boqué souhaite savoir comment sont fixés les différents tarifs d'accès aux services périscolaires. Madame Richert précise que ces tarifs n'ont aucun lien avec l'école, elle lit et précise la tenue de l'article n°18. Le conseil d'école n'est pas le lieu de discussion des tarifs d'une association privée

4. Actions pédagogiques 2015/2016

Ecole maternelle Perrault

Effectif/répartition : L'école maternelle Perrault compte à ce jour 101 élèves, répartis dans 4 classes.

Actions : Participation à l'exposition Souffle d'art, visite du Saint-Nicolas le 7 décembre, un projet Cirque avec l'intervention de la compagnie Graine de cirque. Un projet Acmisa a été proposé à l'Inspection afin d'obtenir une subvention. Le spectacle de Noël offert par la Mairie aura lieu au Cirque Bouglione le 18 décembre 2015, un Cycle Baby Gym se fera à la Wantzenau, un Cycle au Dojo sera proposé aux élèves au troisième trimestre. 2 classes iront au Vaisseau à Strasbourg. Toute l'école participera à une séance de cinéma dans la cadre du projet « école et cinéma ». Les MS et les GS participeront au concert « Wir wollen live singen » au Ceram le jeudi 19 mai 2016.

Ecole élémentaire Cazeaux

Effectif/répartition : l'école élémentaire comporte à ce jour 307 élèves, répartis dans 13 classes

Actions : En Période 1 : 4 classes sortiront au Musée Archéologique de Niederbronn-les-Bains, 4 classes iront au Vaisseau à Strasbourg, 1 classe est allée au Musée Sismologique à Strasbourg, 1 autre est allée au Musée Archéologique à Strasbourg. Plusieurs classes ont proposé aux élèves de CP et de CM1 des jeux d'antan et ce dans un cadre coopératif petit/grand. Dans le cadre de la semaine du goût, les classes de CP ont offert un petit déjeuner à l'allemande aux élèves.

En période 2: 2 classes iront au vaisseau, la 1ère séance de cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma » aura lieu les 19 & 20 novembre. 2 classes iront à la Maison de l'Outre-Forêt, le 7 décembre, le Saint-Nicolas passera à l'école, un manège sera offert par les parents d'élèves. Le 10 décembre aura lieu la visite des correspondants allemands des classes de Mesdames Muller et Chast.

D'autres projets vont avoir lieu plus tard dans l'année, des sorties au Vaisseau, 3 séances de cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma », une sortie au Haut-Koenigsbourg, une sortie à la maison de l'Outre-Forêt, 12 classes iront à la piscine, 6 classes participeront à un stage canoé et le 19 mai, toute l'école participera au concert « Wir wollen live singen » au Ceram.

Fête des écoles : Lors des réunions de pré-rentree, l'ensemble de l'équipe enseignante a décidé d'organiser des fêtes d'école. La salle du Ceram a déjà été réservée pour l'école maternelle et l'école élémentaire.

La maternelle concrétisera son projet d'année en proposant un spectacle en lien avec le cirque et ce le 17 juin et l'école élémentaire n'a pas encore finalisé le type de spectacle qui sera proposé aux parents, mais la date est fixée au 10 juin. Les enseignants de l'école élémentaire proposeront aussi une après-midi jeux dans la cour, comme l'an passé, c'est un moment qui avait beaucoup plu à tout le monde.

L'école organisera donc ces fêtes d'école, mais elle aura besoin du soutien et de l'aide des parents.

5. Projet d'école

La directrice ne peut pas encore présenter le projet d'école dans sa totalité, parce qu'il n'est ni finalisé ni validé. La directrice précise que toutes les écoles de Soufflenheim ont travaillé à partir d'indicateurs pertinents et sur les 3 axes académiques qui sont :

- Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle des compétences, des connaissances et de culture,
- Prendre en compte les besoins particuliers des élèves: Difficultés et réussites,
- Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège.

Sans entrée dans les détails, les écoles, ont réfléchi sur un certains nombres d'objectifs :

- Rendre les élèves plus autonomes face au travail,
- Elargir l'horizon culturel et développer la sensibilité artistique,
- Rendre les élèves capables de résoudre des problèmes,
- Développer le langage,
- Favoriser les transitions de l'élève d'un cycle à l'autre,

6. Règlement intérieur

Le règlement a été mis à jour suite à la parution du nouveau règlement départemental du 27 novembre 2014. Après relecture, le règlement intérieur de l'école a été voté à l'unanimité.

7. Coopérative scolaire

Les bilans financiers au 31 août 2015 ont été présentés :

MATERNELLE PERRAULT : Mandataire : Madame Colette Meder

- Total des charges: 3991€35
- Total des produits: 3165 €
- Déficit de 826€35 pour 2014/2015
- Actif au 01/09/2015: 3142€88

Une différence de participation volontaire des familles existe entre la maternelle et l'élémentaire. En maternelle, les fournitures scolaires sont comprises dans cette participation. En élémentaire, la liste de matériels est à fournir par la famille. De ce fait, à la prochaine rentrée, la distinction sera faite entre la somme demandée pour les fournitures scolaires et la participation volontaire des familles.

ELEMENTAIRE CAZEAUX

- Total des charges: 34668€87
- Total des produits: 4059€14
- Excédent de 3011€69 pour 2014/2015
- Actif au 01/09/2015: 8939€96

Vérification des comptes de la coopérative par 2 parents d'élèves et par 2 enseignants. Nous remercions Madame Geissert d'avoir assuré cette fonction l'an dernier.

A compter de cette rentrée, c'est Madame Klotz qui sera mandataire.

Monsieur Barth, représentant des parents d'élèveS précise que les comptes ont été parfaitement tenus.

8. Divers/questions des Parents

- Intervention de la psychologue scolaire qui remplace Madame Jazeron depuis la rentrée. Elle précise que les parents peuvent la contacter s'ils le souhaitent, sa permanence à l'école de Soufflenheim est fixée au lundi matin.
- Roselyne a terminé son contrat le 7 octobre, la directrice la remercie pour son aide, son remplacement devrait se faire avant la fin de l'année civile.
- L'école bénéficie de la présence d'une intervenante de langue allemande, elle interviendra dans toutes les classes de l'école élémentaire à raison d'une séance par semaine et par classe.
- Les parents signalent que les filles se plaignent du manque de propreté dans leurs toilettes. Madame Haasser précise que les femmes de ménage font le même constat et elles ajoutent que la consommation de papier toilette est très importante. Ce point figure dans le règlement intérieur, les enseignants vont en reparler aux élèves et il est important que les parents lisent et expliquent ce point de règlement.
- Des précisions sont demandées à la directrice quant aux surveillances à l'arrivée et à la sortie des élèves. Madame Klotz rassure les parents en expliquant que 3 enseignants sont de service à chaque récréation et à chaque accueil des élèves et que très souvent elle se joint aux surveillants. La directrice trouve que les récréations se passent très calmement et très sereinement, la séparation des cycles 2 et des cycles 3 apaisent et facilitent la surveillance de ces récréations. De plus, seul 2 accidents ont eu lieu depuis la rentrée et aucun de ces 2 accidents n'a eu lieu pendant ces temps. Concernant la descente de la rue du Mont de l'église, Madame Klotz précise qu'il n'est pas de la responsabilité de l'école de surveiller cette rue. Toutefois, l'enseignant de surveillance au portail y prête une attention particulière. Madame Richert ajoute qu'il est de la responsabilité de chaque adulte de veiller à la sécurité des élèves et il est de leur devoir d'intervenir s'il pense qu'un enfant peut être en danger.
- Les parents souhaitent que le temps d'attente à 12h00 et à 15h30 soit réduit. Les enfants font des bêtises et se mettent en danger pendant ce temps. L'école ne peut pas surveiller cet arrêt de bus, ce n'est pas de sa responsabilité. Madame Haasser précise qu'un règlement de bonne conduite existe et que les parents doivent sensibiliser leur enfant. La directrice ajoute que le plot est très souvent abaissé, de ce fait, des voitures circulent dans cette rue ce qui diminue encore la sécurité des élèves. La proposition faite est de bloquer définitivement ce plot pendant les heures de classe, mais pour ce faire, il est nécessaire d'avoir l'accord des riverains propriétaires. Madame Haasser propose de contacter la gendarmerie pour qu'une campagne de sensibilisation soit faite.
- Les parents souhaitent savoir pourquoi les enfants non domiciliés à Soufflenheim ne payent pas le transport scolaire, Madame Haasser précise que le bus intra-muros relève de la commune qui ne bénéficie d'aucune subvention et que ce point budgétaire représente 85000€ pour la commune.
- Les parents constatent que la directrice est difficilement joignable le mardi matin, elle est en effet à l'école maternelle. Madame Klotz précise que le répondeur est toujours activé et qu'elle le consulte le mardi après-midi. De plus, elle insiste pour que les parents utilisent la messagerie de l'école, qu'elle consulte toutes les 10 minutes en maternelle et à l'élémentaire.
- Pourquoi la classe de Mr Finck n'a pas ses récréations en même temps que les autres classes de CE2 ? : La question aurait pu être la même pour les classes de CE1/CE2 qui sont également en première récréation. L'école comporte 4 groupes de CE2, donc 2 en première et 2 en deuxième, donc les classes de Mr Finck et de Mme Zakel ayant des élèves plus petits sont en 1^{ère} récré. On ne va pas revenir sur le bien-fondé et la nécessité de faire 2 récréations séparées C2 & C3.
- Les parents de la classe de CP/CE2 déplorent de ne pas avoir pu rencontrer madame Chast lors de la réunion de rentrée, en ce qui concerne le fonctionnement de l'allemand. Les enseignants font des échanges de service et cela se pratique dans plusieurs classes de l'école.

Madame Chast est prête à recevoir les parents pour en discuter. Madame Chast remercie chaleureusement Monsieur Le Tourneur pour son aide lors des ateliers d'allemand pratiqués dans sa classe de CP.

- Les parents se demandent si la filière « allemand progressif » n'est pas une filière à réputation « élitiste » et que de ce fait beaucoup plus d'enfants s'inscrivent en allemand progressif pour faire partie de « l'élite ». Les enseignants précisent que l'école n'a aucune incidence sur la formation des classes, tous les élèves peuvent être inscrits en allemand progressif, aucun critère d'inscription en allemand progressif n'existe. C'est un choix parental. De plus, cette matière étant nouvelle pour les nouveaux élèves de l'école élémentaire, elle n'exige pas que l'enfant soit un très bon élève, l'ensemble des enfants ont leur place dans ce cursus.

- Monsieur Eberlin propose à Monsieur Boqué de participer à la confection des sachets de Saint-Nicolas pour les élèves de l'école élémentaire.

Suite au questionnaire de l'APEPA, madame Klotz demande s'il serait possible que les parents nous fassent part des points positifs qui figuraient dans ce sondage. On a tendance à parler des choses qui ne vont pas, et la directrice souhaiterait que nous terminions ce conseil d'école sur des points positifs. Monsieur Eberlin précise que sur l'ensemble des sondages, il y avait des notes très positives sur l'accueil et le suivi des élèves dans l'école. De nombreux parents trouvent que tout va bien.

Le conseil se termine par un verre de l'amitié.

La séance est levée à 20h45

Le Président

Madame KLOTZ Marie-Pierre

La secrétaire de séance

Madame FORTMANN Anne-Laure

Compte-rendu relu et validé par messieurs Boqué et Eberlin le 17/12/2015